



Paris, le 04 décembre 2014

Communiqué de Presse

Sortie définitive de la totalité de l'encours structuré à risque du Conseil Général de Seine-Saint-Denis

La Société de Financement Local (Sfil), pour le compte de sa filiale Caffil, et le Conseil Général de Seine-Saint-Denis (CG 93) ont conclu une opération de désensibilisation, accompagnée de financements nouveaux, pour un montant global de 407 millions d'euros. Cette opération est éligible à l'appui du fonds de soutien aux collectivités territoriales ayant contracté des emprunts structurés à risque.

L'accord de désensibilisation conclu entre Sfil et le CG 93 porte sur huit emprunts structurés - dont sept sont considérés à risque. Ces emprunts ont été transformés en trois prêts à taux fixe. De surcroît, Sfil apporte à la Seine-Saint-Denis un volume de 55 millions de financements nouveaux sur 20 ans.

Une demande d'aide pourrait être présentée prochainement au fonds de soutien créé par l'Etat pour aider les collectivités territoriales ayant contracté des emprunts à risque - fonds de soutien dont la doctrine a été validée par son Comité national d'orientation et de suivi (CNOS), le 13 novembre 2014. L'accord s'inscrit également dans le cadre de la stratégie de désensibilisation mise en place par la Société de Financement Local, depuis le mois de mars 2013.

Cette stratégie incitative permet une désensibilisation définitive des encours concernés. L'offre est basée sur une politique tarifaire avantageuse avec des refinancements d'indemnités et des financements nouveaux à prix coûtant.

«Cet accord avec le CG 93 illustre la pertinence de la stratégie de désensibilisation de Sfil, et l'incitation que représente le déploiement récent du fonds de soutien, commente Philippe Mills, Président directeur-général de la Société de Financement Local. Toutes les conditions sont réunies pour accélérer les opérations de désensibilisation et aider les collectivités locales concernées à sortir définitivement de ces emprunts à risque ».

Une stratégie de désensibilisation qui donne des résultats

Chiffres-clés

Depuis le 28 février 2013 (date de validation de la stratégie de désensibilisation par le Conseil d'administration de Sfil) :

- 714 emprunteurs ont reçu une proposition de désensibilisation pour un montant de 5.7 Mds d'euros (sur 879 emprunteurs concernés, en février 2013)
- 224 opérations de désensibilisation ont été conclues avec 204 clients pour un encours quitté de 1 495 M d'euros (dont 126 opérations en 2014 pour un encours de 927 M d'euros)
- 131 clients ont été totalement désensibilisés

Par l'effet conjugué de la politique de désensibilisation et de l'amortissement des prêts, l'encours sensible de Sfil sera au plus de **6,4 milliards d'euros au 31/12/14**, soit **une diminution de 2,1 milliards d'euros** par rapport au montant initial, lors de la création de Sfil, en février 2013.

Contact presse : Christine Lair – Tél. : 01 71 02 96 26 – christine.lair@sfil.fr
Plus d'infos sur www.sfil.fr